

Les risques et les opportunités de la migration « connectée »

Entretien avec Dana Diminescu

The Opportunities and Threats of « Connected » Migration. An Interview with Dana Diminescu

Dana Diminescu et Guido Nicolosi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/6330>

DOI : 10.4000/socio-anthropologie.6330

ISSN : 1773-018X

Éditeur

Éditions de la Sorbonne

Édition imprimée

Pagination : 203-213

ISBN : 979-10-351-0342-2

ISSN : 1276-8707

Référence électronique

Dana Diminescu et Guido Nicolosi , « Les risques et les opportunités de la migration « connectée » », *Socio-anthropologie* [En ligne], 40 | 2019, mis en ligne le 08 janvier 2020, consulté le 16 janvier 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/6330> ; DOI : 10.4000/socio-anthropologie.6330



Socio-Anthropologie est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les risques et les opportunités de la migration « connectée »

Entretien avec Dana Diminescu

Guido Nicolosi : Ce numéro de la revue *Socio-anthropologie* est consacré à l'analyse du processus de « numérisation » de la migration et de l'imaginaire qui s'y rattache. Tu as contribué de façon décisive à renforcer l'assise scientifique de ce sujet en France et ailleurs, du moins, en ce qui concerne les aspects liés à la dimension technologique et digitale des migrations. Est-ce que tu peux nous expliquer ce qu'on entend par *digital migration studies* ?

Dana Diminescu : D'une manière générale, ce que j'entends par *digital migration studies*, c'est un champ d'étude des migrations en lien avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est également un sous-domaine de la sociologie du numérique (dans le sens où l'entendent Dominique Boullier ou Deborah Lupton, par exemple). Cette branche de la sociologie utilise comme matière première les données numériques des différents phénomènes sociaux. Qu'il s'agisse des traces en provenance d'une archive historique numérisée (des lettres de migrants du XVIII^e siècle par exemple) ou des traces indiciaires de l'activité, les *digital migration studies* se situent pleinement dans le champ des humanités numériques et des sciences sociales computationnelles.

Mais, bien avant que les *digital migration studies* deviennent un champ de recherche à part entière, pour moi, c'était surtout un programme scientifique, exploratoire qui a eu à la base le manifeste épistémologique que j'ai rédigé en 2003, publié en 2005¹ la première fois en français, puis en 2008-2009 en anglais, me semble-t-il. Je parle d'un programme parce que rien n'était démontré dans ce domaine auparavant, et j'ai consacré pas mal d'années à prouver qu'avec le déploiement des TIC, il y a des aspects fondamentaux, performatifs, qui changent radicalement la vie des migrants et qui nous poussent à remettre en question la vision et toute la démarche épistémologique et méthodologique par laquelle on traitait les migrations avant...

G. N. : Qu'est-ce que tu entends par démarche épistémologique ?

¹ Diminescu D. (2005), « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », *Migrations Société*, 17, p. 275-292.

D. D. : Quand j'ai développé, la première fois, les idées liées aux migrants connectés, on était en plein essor des théories des *transnational studies*, et aussi, je dirais, à la fin des études sur la circulation migratoire, qu'Alain Tarrius en premier, puis Michel Perladi et tout le groupe de Migrinter, ont développé durant les années 1990. J'ai été très proche d'eux, et ils m'ont beaucoup inspiré. Mes premières études, consacrées notamment à la migration des Roumains en Europe, se sont clairement inscrites dans ce courant de pensée. En même temps, vers la fin des années 1990, j'ai été saisie par le terrain et par l'arrivée du téléphone mobile dans les mains des migrants. Et j'ai pris une autre direction. Mon positionnement, si je peux dire ainsi, est plutôt post-Sayad. Je me revendique bien entendu des théories d'Alain Tarrius, avec qui j'ai partagé longtemps une complicité absolue, et peut-être aussi un peu avec Nina Glick Schiller, avec qui j'ai eu des échanges tout au début de sa théorie sur les *transnational bonds and so on...* mais au fond, ce qui m'aide à expliquer ce que se passe aujourd'hui dans le monde des migrations, le migrant connecté, c'est plutôt la théorie de Sayad qui, dans son fameux article *Le phénomène migratoire, une relation de domination*², explique que les études sur la migration sont des études sur les absents et les absences, d'où le titre de son livre *La double absence*³.

Je pense, comme Sayad, que présence et absence sont comme deux faces de la même pièce ; qu'ils sont deux aspects constituants du migrant. Simplement, avec l'arrivée des *devices* TIC, la qualité de la présence a considérablement changé, nous sommes devant une présence connectée qui a une certaine propriété : le contact est instantané, un présent potentiellement permanent, un lien facilement actualisable, souvent d'une manière quotidienne.

Sayad disait que l'immigration se solde par une présence et l'émigration par une absence ; que le paradoxe de la science de l'émigration c'est qu'elle serait une science de l'absence et des absents. Continuer d'être présent en dépit de l'absence, et n'être que partiellement absent, là où il est absent. Justement, c'est sur ces formes incomplètes d'absence et de présence que les TIC interviennent et modifient le tableau : notre corps est toujours plus (ou de plus en plus) impliqué dans la communication et dans la présence à distance. C'est pourquoi je dis que le déraciné, en tant que figure paradigmatique du monde migrant « absent », s'éloigne et fait place à une autre figure, encore mal définie, mais dont on voit qu'elle correspond à celle d'un migrant qui œuvre plutôt dans une « logique de présence à plusieurs niveaux ».

² Sayad A. (1982), « Le phénomène migratoire : une relation de domination », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, Éditions du CNRS, p. 365-406.

³ Sayad A. (1999), *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.

Je pense que je ne contredis pas Sayad, je pense que s'il avait vécu aujourd'hui il serait plutôt allé dans ma direction, parce qu'il était très honnête avec le terrain. Il aurait vu que, au fond, avec les nouvelles technologies il y a plus de présence que d'absence. Que les formes de présences et d'absences ont changé. On vit différemment une présence dans des univers multiples, et on vit différemment l'absence parce qu'on est tout le temps joignable, tu vois ? Il y a dans les nouvelles technologies une performativité, un espace, qui peut s'actualiser à tout moment...

G. N. : Ma deuxième question était justement sur ta conception des migrants connectés.

D. D. : J'entends par « migrant connecté » un migrant équipé avec au moins un outil digitalisé qui lui permet de *switcher* instantanément entre plusieurs mondes d'existence. Cet outil lui donne accès et lui permet de naviguer dans un environnement digitalisé connecté. Cet environnement peut être dans le pays d'accueil, dans celui de destination, ou ailleurs. Le migrant connecté porte son « chez-lui » via son capital d'accès, son téléphone mobile, sa carte bancaire, son passeport biométrisé, etc. Toutes ses appartenances aux territoires, aux institutions civiles, sécurité sociale, bancaire, etc., transport, ses réseaux familiaux, professionnels et amicaux. Je le vois donc plus proche de la figure du navigateur que de celle du déraciné. Le migrant connecté se manifeste par une présence connectée qui se produit tout d'abord par une permanente joignabilité. Cette présence connectée est composée de différentes formes de présences potentielles et actualisées, dont la caractéristique commune est qu'elles ne sont jamais complètes, au même titre que la présence produite face à face.

G. N. : J'avais une autre question, parce que cette idée de la double présence-absence qui constitue les facettes...

D. D. : Je ne parle pas de la double présence, je pense à la présence-absence, et au changement de leur qualité et de leur quantité dans la figure du migrant.

G. N. : C'était en fait ça la question que je voulais poser ; c'est-à-dire que j'ai l'impression que la migration a toujours été marquée par absence et présence, en fait, avec différents médias mais aussi l'imagination. Est-ce à dire que la dimension quantitative va changer, également, la qualité de cette relation entre présence et absence ?

D. D. : C'est l'instantanéité et l'usage de la technologie digitale, la connexion quotidienne, qui m'intéresse ici en premier lieu. Les voyages imaginaires, sur différents médias, bien entendu, constituent d'autres formes de navigation et de production de la présence et de l'absence, mais ce n'est pas mon sujet. Par le passé, le lien avec les membres de la famille restés dans le pays d'origine était fort, mais cette relation ne pouvait pas être actualisée d'une manière quotidienne comme c'est le cas aujourd'hui. La technologie digitale nous place aussi dans un environnement, dans une infrastructure digitale qui n'existait pas avant. Cela permet de naviguer facilement vers le pays d'origine, mais pas seulement en fonction d'opportunités. Je pense que tu peux *switcher* d'un monde à l'autre, comme je dis, c'est la chose la plus importante : si, bien sûr, un migrant est équipé avec au moins un outil digital, lequel lui permet alors de *switcher* instantanément entre plusieurs mondes d'existence.

G. N. : Oui, ça, c'est une autre question très importante : ce qu'il est intéressant de regarder ce n'est pas seulement la relation entre le pays d'accueil et le pays de départ, mais aussi la multiplication des opportunités. Le migrant est connecté, mais, comme tu le disais déjà, pas seulement avec la famille d'origine ou le pays d'origine ; en fait, il y a un réseau qui est un réseau transnational en quelque sorte ?

D. D. : D'abord, les nouvelles technologies sont un support excellent pour l'intégration : ce n'est pas possible aujourd'hui sans téléphone mobile. Le téléphone mobile fait office d'adresse pour beaucoup de migrants, et, entre parenthèses, pas seulement pour eux, c'est une adresse pour tout le monde, si tu veux.

G. N. : Donc tu penses qu'il y a un impact sur l'intégration ?

D. D. : Je ne le pense pas, je l'ai prouvé ! Oui, c'est presque impossible aujourd'hui de t'intégrer sans être équipé d'un banal téléphone mobile. C'est le canal par lequel l'association ou l'administration te contacte, par lequel un travail pourrait être proposé ; pour beaucoup c'est un outil d'orientation dans l'espace géographique, un « book » avec leur savoir-faire, un outil de loisir pour les longues heures d'attente... Après, c'est un outil qui permet de rester en contact avec la famille, de rassurer, mais qui peut apporter aussi des nouvelles formes de ghettoïsation, des « bulles communautaires » avec les réseaux d'origine.

G. N. : Donc ça change l'idée même de ce que je considère en tant que migrant comme « chez moi » : est-ce que j'habite dans le pays d'accueil ou dans mon pays de départ ? Parce qu'on pourrait penser que si on est toujours lié...

D. D. : Écoute je te pose autrement la question : je montre toujours cette photo faite en 2008 dans la chambre d'une famille de Philippines qui vivait à Paris et qui gardait tout le temps ouvert leur ordinateur portable. Sur l'écran trônait la photo de leur maison de Manille, plus précisément de la façade de cette maison, avec la porte d'entrée, les fenêtres etc. Quand ils rentraient chez eux à Paris, ils cliquaient sur Yahoo! Messenger (à l'époque) et ils entraient chez eux dans la maison à Manille. Ils m'ont montré, sur la façade, la chambre où ils entraient, où précisément il existait un autre ordinateur avec une caméra vidéo, et, donc, ma question est : rentrer chez soi à Paris et, en même temps, entrer chez soi à Manille... chez soi, c'est où ? Tu vois ce que je me dis ? Ils peuvent intégrer ces deux mondes, ces deux univers en même temps. Bien entendu, comme j'ai dit, la présence là-bas est incomplète, mais elle « est » quand même.

G. N. : Oui, mais en même temps, d'un point de vue théorique, s'il y a un instrument qui est capable de me relier encore plus au pays de départ, ça pourrait empêcher l'intégration dans une certaine mesure, parce que j'ai toujours ma tête aussi là... ici et là, et par contre, lorsque dans le passé j'avais coupé partiellement mes relations avec le pays, je pouvais finalement dire « bon, je suis ici et donc je dois m'intégrer ici », alors ça pour moi c'est une contradiction...

D. D. : Oui, mais ça se passe aussi comme ça, l'une n'exclut pas l'autre. Les technologies digitales agissent comme un pharmakon dans le monde des migrants. La technologie est pharmacologique, dit Stiegler. Il emprunte cette notion de pharmakon à Jacques Derrida, lui-même l'empruntant à Platon. En grec, le pharmakon désigne à la fois le remède et le poison. Et pour Stiegler, toute technologie est pharmakon, elle est à la fois poison et remède. Et dans notre cas, prenons l'usage du téléphone mobile par les migrants : du point de vue d'une pharmacologie positive, l'arrivée du téléphone mobile à la fin des années 1990 a répondu à des besoins importants et précis des migrants. Tout d'abord il a soulagé cette compulsion de proximité dont chaque migrant fait l'expérience. Rester connecté à distance, donner une adresse, sécuriser la lutte de sans-papiers, s'intégrer mieux, faire des réseaux et trouver un emploi. Il s'est aussi avéré excellent pour les rémittances, transférer plus rapidement de l'argent, sécuriser les traversées périlleuses, répondre au besoin des réseaux, voici quelques exemples positifs.

Le revers de la médaille est moins sympathique. Épousant les technologies digitales, les migrants ont encaissé un nouveau devoir : le devoir d'être tout le temps présents à leur famille ! lequel s'ajoute au devoir, déjà historique, d'envoyer des rémittances. Être présent à distance est vécu parfois comme un second travail qui pèse sur le migrant.

Il y a des cas où les nouvelles technologies peuvent bien entendu former de nouvelles formes de ghettoïsation, des « bulles communautaires ». Le smartphone remplit une vie qui est faite d'attente. Pour les réfugiés, attendre une réponse d'une demande d'asile dans un centre se vit avec les yeux dans l'écran du téléphone, coupé du monde extérieur, pour tuer le temps dans cette antichambre et gagner la liberté de regarder aux alentours.

En même temps, les TIC sont les outils les plus utilisés par les défenseurs des droits des réfugiés. Je te donne l'exemple du collectif citoyen de Bruxelles. Depuis 2015, pendant plusieurs années et hivers, un groupe sur Facebook s'auto-organise sur la plateforme le matin, et, le soir, ils arrivent à loger 400 personnes chez l'habitant.

En conclusion, pour répondre à ta question : en favorisant l'accessibilité des lieux et l'action à distance, les technologies digitales offrent, certes, des opportunités sans précédent aux sociétés des migrants, mais aussi des contraintes nouvelles, inattendues, qui ouvrent la voie à des situations controversées. La surveillance et le « contrôle à distance » – qu'il s'agisse d'un contrôle familial ou d'un contrôle exercé par des pratiques opérationnelles de surveillances d'État ou de marketing – sont facilités et augmentés par la « joignabilité » permanente et par la traçabilité inhérente aux TIC.

D'une part, on assiste à une surexposition du migrant aux devoirs de solidarité envers sa famille lointaine, ainsi qu'un devoir de présence dans ses réseaux sociaux ; d'autre part, on constate un « tracking » sans précédent des flux (de déplacement de personnes, d'informations, des biens et de l'activité), mis en place par différents organismes étatiques (dans les pays d'accueil, mais aussi ceux d'origine), et non pas dans un dernier lieu par les marques et les plateformes.

Maintenant, si on revient à ta première question, sur les *digital migration studies*. Quand on circule dans toutes ces infrastructures digitales que sont les couloirs de communication, de paiement, de réseautage ou d'autres applications géolocalisées, etc. ; soit je parle au téléphone, soit je suis sur les réseaux, soit j'utilise ma carte vitale, soit j'utilise le passe navigo, en bref, je laisse des traces. Ces traces indicielles représentent un fait majeur qui est arrivé dans la sociologie des migrations, parce qu'elles ont imposé un renouvellement de l'appareillage méthodologique du domaine. Une trajectoire migratoire, aujourd'hui, est composée de ces traces indicielles, c'est un journal de bord inscrit dans la mémoire des différents serveurs. C'est pourquoi je ne parle plus de trajectoire migratoire, mais de traçabilité migratoire, laquelle constitue un concept important pour les *digital migration studies*.

G. N. : Est-ce qu'il y a le risque que la sociologie, avec ces données qui sont très matérielles en fait, puisse, en quelque sorte, réduire son rôle

à l'analyse matérielle ? Une sorte de nouveau réductionnisme matérialiste ou, encore pire, de béhaviorisme ?

D. D. : Je ne sais pas si les recherches de data dans le domaine des migrations prennent cette direction. Je ne le pense pas. Mais les anthropologues Daniel Miller et Heather Horst soutiennent que les technologies digitales, tout comme n'importe quel objet de culture matérielle, sont constitutives de notre humanité.

En ce qui me concerne, et je pense que je peux parler au nom du collectif de chercheurs qui ont travaillé avec moi, ces données brutes issues de machines, et/ou celles calculées par les algorithmes, ne sont pas suffisantes ni scientifiquement valables à moins d'être validées par d'autres méthodes, notamment par un travail qualitatif de terrain.

G. N. : Donc il est nécessaire de croiser ces personnes en chair et en os ?

D. D. : Ah oui ! Je suis toujours pour cette méthode hybride, jamais pour la pure méthode algorithmique... Il n'empêche que j'ai pas mal co-développé, avec des ingénieurs, des algorithmes de visualisation, des statistiques, des analyses d'archives web, des logiciels qui aident à interpréter des traces ; mais ces méthodes computationnelles ne sont jamais suffisantes, elles restent toujours de l'ordre de l'instrument méthodologique ; il faut aller plus loin dans l'exploration, rencontrer les gens... et aussi il faut prendre en compte comment ces données ont été produites, pour comprendre leur composition...

G. N. : La critique la plus importante qui ait été faite à la théorie de la « double présence » concerne la perspective « édulcorée » et « optimiste » qu'elle présente sur le phénomène migratoire. Une vision qui ne serait pas capable de regarder en profondeur le processus qui caractérise, souvent de façon dramatique, l'expérience migratoire réelle : exploitation, morts, marginalité. Qu'est-ce que tu en penses ?

D. D. : J'ai pu constater qu'il y a eu, notamment en 2015 et en 2016 une espèce de techno-euphorie au sujet des réfugiés. Morozov appelle cet élan « solutionnisme », en résumé : pour tout problème social la technologie peut proposer une solution. La souffrance des réfugiés est bien là, elle peut être soulagée, mais aussi amplifiée par les nouvelles technologies, ça dépend, ça dépend des situations. Je te donne deux exemples : un Tunisien, malheureux, est tombé dans l'alcoolisme, et la famille se relayait toute la soirée devant Skype pour le garder à la maison ; ils lui parlaient, chantaient, faisaient des choses pour le garder à la maison, et pour qu'il sorte de sa déprime. Et puis, je peux te donner l'exemple d'une autre famille, qui eux aussi utilisait Skype, pour communiquer avec leur fille. Celle-ci qui était partie faire ses

études, ici, en France. Dans leur cas, Skype fonctionnait comme un cordon ombilical qui l'empêchait de s'émanciper ; la famille la contrôlait, afin de voir si elle observait une vie traditionnelle, si elle s'habillait correctement, si elle restait à la maison le soir etc., ce qui pesait sur son évolution. Donc, loin de l'idée de faire l'apologie des nouvelles technologies, je dis simplement que l'appropriation des TIC par les migrants a changé la donne. C'est bien ? C'est mauvais ? C'est comme ça ! C'est différent !

G. N. : C'est aussi vrai que les TIC, à Lampedusa, mais ailleurs aussi, ont permis, dans une certaine mesure, l'identification des migrants, lors des opérations de récupération...

D. D. : Les restes matériels des téléphones portables ? Pour les migrants noyés tu penses ?

G. N. : Pour les morts, mais aussi pour les vivants, parce qu'il y a eu immédiatement un tam-tam technologique sur Facebook, etc., des réseaux ont été créés qui ont immédiatement réagi, qui se sont déplacés et qui sont allés à Lampedusa. Cela a beaucoup aidé pour l'identification des morts aussi, par exemple.

D. D. : Oui...

G. N. : Donc, je suis d'accord, les nouvelles technologies présentent de nombreuses opportunités d'émancipation et de facilitation de trajectoires physiques (le voyage) et sociales des migrants. Toutefois, elles présentent aussi un côté sombre, dans certains cas, meurtrier. Et, en fait, elles sont souvent utilisées pour mettre en œuvre des politiques policières, des contrôles, de répression ou de limitation de la mobilité. Qu'est-ce que tu penses de ce rôle ? J'ai récemment lu un article sur l'utilisation des nouvelles technologies en Afrique, qui viennent contrôler, en fait, bloquer les flux migratoires, parce qu'en Afrique, tu sais, il n'y a pas cette question du respect de la *privacy* ou, en tout cas, ce n'est pas la même chose qu'en Europe ; il y a une sorte de contrôle, ainsi qu'une biométrie de masse, pour limiter la mobilité et donc la migration. On observe aussi l'enthousiasme de certains gouvernements africains pour l'utilisation des TIC, parce que, d'un côté, ils peuvent dire au monde qu'ils sont ouverts à la technologie, à la nouveauté, au progrès, à l'innovation, mais en fait, ils sont soutenus aussi par les gouvernements européens parce que ça peut contrôler et limiter la mobilité des migrants.

D. D. : Surtout avec le lobby des différentes entreprises. Je veux répondre à ta question la chose suivante : l'usage des nouvelles techno-

logies concernant la migration est arrivé d'abord pour la contraindre et non pour en permettre l'intégration. Les premières mesures prises par les pays de l'Europe à l'égard des migrants ont pour objectif de mieux les contrôler, aux frontières et sur tout le territoire européen. J'ai ainsi vu, à la fin des années 1990, un paquet des mesures pour numériser les visas d'entrée, et c'est à ce moment-là que j'ai écrit cet article, le premier en fait, sur *les smartborders*⁴, et j'ai compris que la nature des frontières change en fait à ce moment-là, et qu'ils sont en train de créer des frontières digitales, ubiques et personnalisées pour chacun. Cet article, je l'ai écrit en 1998-1999, après l'interview d'un migrant, un passeur qui m'a raconté son histoire. Il a été arrêté et mis en prison à Berlin ; l'anecdote, c'est qu'il a rencontré des gens de la sécurité politique de l'ancienne RDA, 3 officiers Stasi qui étaient enfermés eux aussi dans la même prison parce qu'ils ont mis en prison des gens comme ce migrant, qui ont sauté illégalement une frontière, le mur de Berlin, mais avant 1989... C'est un décalage intéressant... Ensuite, Bilie, comme il s'appelait ce passeur, il est sorti de prison ; mais il est resté enfermé dans le système informatique Schengen (SIS), qui s'est révélé être un autre type de prison, informatique celle-là, où il s'est vu interdit à la mobilité internationale. Pour passer une frontière, aujourd'hui, chacun a sa porte avec son code, sa date de naissance, etc. J'ai fais ce long détour pour te dire que le *tracking*, l'idée de contraindre la mobilité, de tracer les gens par la voie informatique, ne date pas de maintenant, elle date d'il y a au moins 20 ans... et aujourd'hui, plus que les États, ce sont les plateformes, et les entreprises à leur suite, qui bénéficient des données produites par les utilisateurs de leurs services.

G. N. : En fait, c'est pour ça qu'il y a des migrants qui refusent d'utiliser les applications numériques créées pour aider les migrants dans la trajectoire migratoire ? J'ai parlé avec plusieurs personnes qui ont créé ces applications, et on a souvent l'impression qu'elles ne sont pas appréciées par les migrants parce qu'ils pensent qu'elles peuvent être un instrument de traçabilité, et donc qu'ils peuvent être, dans une certaine mesure, exposés aux contrôles policiers. Tu es d'accord avec cette interprétation ?

D. D. : Dans le cadre du programme Diaporaslab, nous avons testé une centaine d'applications conçues pour l'usage des réfugiées. Créées dans différents hackathons, ou initiatives genre Techfugees, elles peuvent être téléchargées sur le web, sur Gplayer ou sur AppleStore. À notre grande surprise, nous n'avons trouvé, dans les téléphones des

4 Diminescu D. (2001), « Le "système D" contre les frontières informatiques », *Hommes et Migrations*, 1230. p. 28-33. DOI : 10.3406/homig.2001.3654.

réfugiés qui ont testé avec nous ces applications, aucune, et j'insiste, aucune de ces centaines d'applications que nous avons identifiées au préalable. Elles n'intéressaient pas les réfugiés, et peu d'entre eux se posaient au fond cette question de la traçabilité quand nous les avons testés ensemble. Ils utilisent, tout simplement, comme tout le monde, Facebook, WhatsApp, le mail, le téléphone mobile ou les sms ; ils ne souhaitaient pas d'applications qui leur soit spécifiquement dédiées. Une application dédiée était ressentie comme une forme de stigmatisation. Par contre, un compte sur Facebook, ou WhatsApp, « être comme tout le monde », semble une forme, ou au moins une perspective d'accès, même virtuelle, à la société d'accueil.

G. N. : La dernière question concerne le terme, le concept de diaspora. Tu diriges, à Télécom ParisTech, le DiasporaLab. Dans les dernières années le concept de diaspora est devenu la nouvelle frontière épistémologique de ceux qui travaillent sur la migration. Selon toi, derrière ce changement terminologique, est-ce qu'il y a aussi un changement substantiel ? Les nouvelles technologies y jouent-elles un rôle ?

D. D. : Un changement majeur intervenu depuis les années 1980 dans le domaine des diasporas tient à la multiplication des communautés en dispersion dans l'espace physique, et à leurs nouvelles formes de regroupement, d'action et d'occupation des territoires numériques. Soulignons que le Web est un environnement particulièrement pertinent pour les diasporas, car interrelationnel, interactif et transnational par essence. Dès le début, il a donc été investi par les diasporas. En tant qu'instrument majeur de circulation de l'information et de liberté d'expression, Internet offre aux communautés dispersées un nouveau lieu de communication alternative, de représentation et d'action permettant le développement d'expressions identitaires diverses. La réalité des communautés diasporiques sur le Web ne fait plus de doute, en premier lieu pour les diasporas elles-mêmes, qui mettent aujourd'hui en œuvre des stratégies complexes de visibilité médiatique spécifiques au Web.

Ces communautés diasporiques sur le web nous les appelons e-diasporas ou digital diasporas. Pour nous une e-diaspora c'est une communauté migrante qui s'organise avec les différents médias numériques, en particulier sur le web ; ses pratiques sont celles d'une communauté au sein de laquelle les interactions sont augmentées, facilitées si tu veux, par les échanges numériques. Une e-diaspora est une collectivité distribuée c'est-à-dire une entité hétérogène dont l'existence repose sur élaboration d'une direction commune. Une direction non définie une fois pour toutes, mais qui est constamment renégociée au cours de l'évolution du collectif. Les diasporas digitales sont des collectifs instables, mais très importants, redessinés par

chaque nouvelle arrivée ; un collectif éphémère, auto-organisé et qui s'auto-définit. Il s'agrandit et diminue, non pas par un processus d'exclusion-inclusion, mais par l'adhésion ou la démission, simplement en établissant des hyperliens ou en les supprimant des sites web qui émergent et se dissolvent en passant à d'autres réseaux, etc. Il ne faut pas confondre une diaspora digitale avec la diaspora historique. C'est une catégorie pratique pour moi aussi, tu vois.